

Les zones Natura 2000 au Grand-Duché de Luxembourg



La surface totale des 59 sites Natura 2000 comprend 17,7% du territoire luxembourgeois. Ces zones couvrent une grande variabilité d'habitats dont des pelouses sèches, des forêts et des zones humides.



Fondation Hëllef fir d'Natur
www.naturemwelt.lu

2, Kierchstrooss
L-9753 Heinerscheid
Luxembourg
Tél.: 26 90 81 27

www.margaritifera.eu
info@margaritifera.eu



La moule perlière dans la zone Natura 2000 «Vallée de l'Our»

Partenaires de projet:



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Ministère de l'Intérieur
et à la Grande Région



LIFE-NATURE EST L'INSTRUMENT FINANCIER DE L'UNION EUROPÉENNE DÉDIÉ AUX PROJETS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE. LIFE-NATURE CONTRIBUE EN PARTICULIER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « OISEAUX » ET « HABITATS » ET NOTAMMENT À LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU « NATURA 2000 ».

Que signifie Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale pour la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. L'objectif de ce réseau est de maintenir la biodiversité biologique des milieux.

La base juridique du réseau Natura 2000 est constituée par 2 directives de l'Union européenne : «directive Faune-Flore-Habitats» et «directive Oiseaux».

L'objectif de Natura 2000

Par la désignation de zones Natura 2000, les états membres de l'Union européenne s'obligent à protéger des habitats et des espèces menacés en Europe et à garantir leur préservation. Bien que dans les zones Natura 2000 s'applique une interdiction de dégradation de l'état de conservation, elle n'y exclut pas forcément l'activité humaine. Le type d'activités permises ou même souhaitées dépend des objectifs de conservation fixés pour chaque zone. Ces objectifs sont définis dans les plans de gestion qui sont élaborés pour chaque zone.

La mise en œuvre de Natura 2000

Pour la mise en œuvre du réseau Natura 2000, l'Union européenne a instauré le programme environnemental LIFE-Nature. Ce programme soutien des projets agissant pour la conservation et l'amélioration d'habitats précieux ou de populations faunistiques ou floristiques en danger avec une participation financière maximale de 70%. Actuellement, deux projets LIFE-Nature sont réalisés sur l'Our: l'un visant la conservation de la loutre (www.loutres.be) et l'autre celle de la moule perlière (www.margaritifera.eu).

La moule perlière dans la zone Natura 2000 «Vallée de l'Our»



Le périmètre du projet se situe dans la partie nord de la zone Habitat «Vallée de l'Our», s'étirant de Trois Frontières au Nord près de Lieler jusqu'à Dasburg au Sud.

La vallée de l'Our est une des régions naturelles les plus impressionnantes du Grand-Duché de Luxembourg. Elle nous enchante par la diversité de ses biotopes précieux dont 4 sont à protéger prioritairement. Ces habitats hébergent une multitude d'espèces figurant sur la liste rouge nationale et sur l'annexe II de la directive «Habitats», comme par exemple la moule perlière, la mulette épaisse, le chabot commun, la lamproie de Planer, la loutre et le grand murin.

Projet LIFE-Nature «Restauration des populations de moules perlières en Ardennes»



Autrefois, la moule perlière était une espèce très répandue en Europe. Toutefois, les populations ont régressé de 90% depuis le début du 20e siècle. Aujourd'hui, au Grand-Duché de Luxembourg, l'aire de distribution de la moule perlière est limitée à l'Our. La moule perlière est très exigeante vis-à-vis de son habitat et fait preuve d'un cycle de vie très complexe sur lequel pèsent de nombreuses menaces.

Les raisons du déclin de cette espèce sensible sont multiples :

- Qualité insuffisante de l'eau et de la structure des rivières.
- Colmatage du substrat interstitiel des rivières.
- Déclin ou disparition des deux poissons hôte de la moule perlière, truite fario et saumon.

Le projet LIFE-Nature de natur&ëmwelt – Fondation Hëllef fir d'Natur cherche des solutions pour réduire ces nombreuses menaces. Les piliers principaux du projet sont la station d'élevage de la moule perlière, l'amélioration des habitats de l'Our et de ses affluents, ainsi que le monitoring des populations existantes.

Pour de plus amples informations sur le
Projet: www.margaritifera.eu